



Droit a une rente pour le cancer ?

Par **vero du 38**, le **30/05/2018** à **23:36**

Bonjour,

Une amie m'a dit qu'elle touchait une rente due à son cancer du sein. L'ayant moi aussi, je voudrais savoir si cela est vrai et si oui comment faire ?

Merci de votre aide.

Par **Lag0**, le **31/05/2018** à **08:19**

Bonjour,

Une rente venant de qui ?

Si c'est d'une assurance, par exemple, encore faut-il avoir ce type d'assurance.

Demandez-lui des précisions...

Par **CarolineDenambride**, le **05/06/2018** à **16:41**

Bonjour,

Une rente peut être versée par un assureur ou par la CPAM selon si une invalidité a été constatée et vous empêche de retravailler.

Il conviendrait de connaître la nature de cette rente pour vous éclairer davantage.

Cordialement,

Caroline DENAMBRIDE
Avocate